

DEC212466DR07

Décision portant cessation de fonctions de Mme Sandrine DENIS-QUANQUIN, assistante de prévention (AP) au sein de l'UMR5182 intitulée « Laboratoire de Chimie ».

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision **DEC160989DR07** du 15/12/2016 portant nomination de **Mme Sandrine DENIS-QUANQUIN** aux fonctions d'Assistante de prévention ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est mis fin aux fonctions d'assistante de (AP) exercées par **Mme Sandrine DENIS-QUANQUIN** dans l'unité mixte **l'UMR5182 intitulée « Laboratoire de Chimie »** à compter du **30 septembre 2021**.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Lyon, le 10/12/2021

Visa du délégué régional du CNRS
Laurent BARBIERI

Le directeur de l'unité
Stéphane PAROLA

Visa du président de l'École Normale Supérieure de Lyon
Jean-François PINTON



